

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

REPENSER LE CONTRAT SOCIAL

Les **R**encontres PEP 2024

FORUM SOCIAL
• PARTICIPATIF

ET EN VISIO

> LES ACTIONS
DU RÉSEAU PEP

p 08



Jeux olympiques et
paralympiques 2024

> SOLIDARITÉ AVEC
LES UKRAINIENS

p 12



La mobilisation
continue !



La solidarité en action



SOMMAIRE

Les Rencontres PEP

- Un forum social participatif p.04
- Actions et débats p.05

Journée nationale et internationale des aidants

- Plaidoyer pour un « droit au relais pour tous » p.07

Les actions du réseau PEP

- Jeux olympiques et paralympiques 2024 p.08

Les colos : un été réussi

- Toujours plus d'enfants en colonies de vacances p.10

Développement des compétences du réseau PEP

- Formation cybersécurité p.11

Solidarité avec les Ukrainiens

- La mobilisation continue ! p.12

Les Rencontres PEP

- Des contributions ancrées dans des actions concrètes p.14

Le magazine de la Fédération générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco - 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org • Directeur de la publication : Fernand Vanobberghen • Responsable de la rédaction : Agnès Bathiany • Rédaction : Association R.E.V.E • Coordination : Malika Haddag.

Conception : Obea Communication • Photos : © Nanda Gonzague, © 2024 iStockphoto • ISSN : 1625-4549 • Commission paritaire : en cours.

ÉDITO



FERNAND VANOBBERGHEN

Président de la Fédération générale des PEP

Les 6^{es} Rencontres PEP : un forum social participatif

Voilà déjà 13 ans que nous organisons ces Rencontres PEP pour permettre aux acteurs associatifs de terrain, salariés, bénévoles, familles mais également professionnels, partenaires, institutionnels de tous les secteurs de partager leurs valeurs, de confronter leurs idées, de relier les pratiques aux concepts pour faire évoluer les consciences et faire éclore de nouvelles politiques publiques.

Comme lors des éditions précédentes, les publics visés sont divers, permettant le croisement des approches et assurant la qualité des débats : militants associatifs, professionnels, personnes accompagnées, chercheurs, élus politiques nationaux, européens et locaux, représentants d'entreprises privées, professionnels des médias...

Ces « Rencontres » contribuent à l'installation des PEP dans l'univers institutionnel, où la communication est un levier déterminant de sa reconnaissance. C'est aussi l'occasion de marquer l'évolution de notre mouvement tout en nous permettant une prise de parole forte. Elles démontrent l'existence d'un réseau dynamique et d'un mouvement engagé pour la transformation sociale.

Pour les associations nationales comme la Fédération générale des PEP, la lutte pour l'accès aux droits pour tous est un enjeu majeur alors que la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs laissent apparaître une iniquité de traitement entre les territoires et que la demande de service public est de plus en plus

forte [cf. le Baromètre PEP 2024-2025 de la société inclusive].

La Fédération générale des PEP poursuit son action pour le respect des droits pour tous : droit à l'école, au travail, droit à la santé, droit à la culture, aux vacances, au sport, droit au logement, à une vie digne avec, si nécessaire, les accompagnements adaptés.

Forte de son réseau d'associations, elle continuera de porter les actions d'accompagnement et d'innovation qui permettent de construire une société apaisée, forte de ses valeurs républicaines.

Les associations d'éducation populaire complémentaires de l'action publique relaient également les attentes, les besoins des territoires, des citoyens y compris et prioritairement des personnes les plus fragiles.

Elles innovent et proposent des pistes de travail, voire inspirent des programmes ou actions retenues par les politiques publiques. Elles concourent et se mobilisent pour conduire des étapes qui contribuent à la transformation sociale.

Notre projet fédéral nous invite à retrouver et à partager le sens d'un contrat social ne laissant personne au bord du chemin. De nombreux défis se présentent à nous : évolution significative de la pyramide des âges, bouleversements géopolitiques, changements climatiques, débats éthiques, reconstruction du vivre ensemble, justice sociale. ■

“ La Fédération générale des PEP continuera de porter les actions d'accompagnement et d'innovation qui permettent de construire une société apaisée, forte de ses valeurs républicaines. ”



YVES DURAND

1^{er} vice-président de la Fédération générale des PEP

Être un partenaire et non un prestataire

“ Alors que la France commémore les assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard, la Fédération générale des PEP, partenaire de l'École, doit être un acteur d'une laïcité en action. ”

Du 9 au 13 décembre, la Fédération organise les **Rencontres PEP**. Pendant cinq demi-journées, bénévoles, salariés et tous nos partenaires se retrouveront pour échanger et débattre à partir d'actions menées dans nos associations départementales du réseau PEP autour des problématiques qui fondent la solidarité et le bien commun au premier rang desquelles la laïcité. Alors que la France commémore les assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard, la Fédération générale des PEP, partenaire de l'École, doit être un acteur d'une laïcité en action. Au-delà des réponses concrètes, qui seront abordées lors de la première journée des Rencontres, nous affirmerons, à nouveau, que la laïcité est un principe de liberté.

Notre Fédération, au cours de sa longue histoire, a diversifié ses champs d'action comme le montre la multiplicité de nos secteurs d'activité. Cette diversité est une richesse parce qu'elle est au service de la solidarité sans laquelle il ne peut y avoir de bien commun : la dernière demi-journée de nos Rencontres synthétisera nos travaux par la question de notre rôle dans la construction d'un nouveau contrat social.

Notre ambition de transformation sociale, nous la partageons avec d'autres acteurs du mouvement associatif. Les Rencontres du mois de décembre doivent nous permettre aussi de nous retrouver et de confronter nos réflexions et nos propositions avec les organisations dont nous partageons les valeurs et avec lesquelles beaucoup d'entre vous travaillent.

Nos Rencontres vont se dérouler dans un climat particulièrement inquiétant. L'individualisme apparaît alors comme plus efficace que l'action collective. Les Français se détournent du militantisme et de l'engagement qui fondent pourtant la démocratie. Face à ces défis, le mouvement associatif doit prendre toute sa place aux côtés des acteurs de la démocratie représentative. Comme nous l'avons affirmé dans nos 55 propositions pour les élections de 2022, le mouvement associatif doit être un partenaire et non un prestataire. Il doit devenir le co-constructeur des politiques publiques et participer à leur évaluation.

C'est là aussi le message fort que nous devons porter par nos Rencontres PEP de décembre 2024. Nous les réussirons ensemble grâce à la mobilisation de tous. ■

Journée Laïcité 2022.



UN FORUM SOCIAL PARTICIPATIF



AGNÈS BATHIANY

Directrice générale de la Fédération générale des PEP

“ Le 6^e projet fédéral PEP « Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable » invite dans sa conclusion à retrouver et partager « le sens d'un contrat social ne laissant personne au bord du chemin ! ”

Nombreux sont les défis à relever au cours des prochaines années : évolution significative de la pyramide des âges, bouleversements géopolitiques et changement climatique, débats éthiques, reconstruction du vivre ensemble et justice sociale.

Ces 1^{res} Rencontres PEP du 6^e projet fédéral sont ouvertes à tous : partenaires, institutionnels, personnes accompagnées, professionnels, militants.

Elles s'attacheront à interroger le sens et les modalités de ce contrat social : qu'est-ce qui fait lien social aujourd'hui ? Quels rapports individus/collectifs ? Comment contribuer à la cohésion sociale sur les axes du projet : démocratie, inclusion, solidarité, écoresponsabilité ?

Au programme « Repenser le contrat social » en 5 après-midi pour partager, confronter les idées, construire des propositions qui nourriront les plaidoyers de notre Fédération.

- 9 décembre – **Laïcité : principe structurant du vivre-ensemble**
- 10 décembre – **Développement durable, transition écologique et développement social : la maison commune**
- 11 décembre – **Participation et engagement : émancipation et démocratie**
- 12 décembre – **Solidarité publique et solidarités de proximité : retisser et soutenir le lien social**
- 13 décembre – **Séance conclusive : Repenser le contrat social**

Chaque après-midi, de 14h à 16h30, sera animée par François Saltiel, journaliste à France Culture. Le programme de chaque demi-journée est structuré autour d'un entretien avec un expert, de la présentation en avant-première des résultats du Baromètre PEP 2024-2025 de la société inclusive réalisé avec notre partenaire Verian, présentation suivie d'une table ronde avec l'intervention de personnalités en responsabilité institutionnelle, d'acteurs associatifs, de témoignages d'actions.

Les Rencontres PEP 2024 seront accessibles en présentiel ou en ligne. Elles seront un forum social qui laissera une large part aux contributions du publics.

Dès le début des inscriptions, en cours au moment de la rédaction de cet article, de nombreuses personnes accompagnées, jeunes ou adultes, porteurs de projets et militants ont choisi de contribuer aux débats en apportant leurs expériences et leurs questionnements, pour confronter leurs points de vue à ceux des intervenants.

Par la réalisation de ce forum social participatif, les PEP choisissent de contribuer à l'émergence d'un nouveau contrat social, fondé sur la solidarité et l'inclusion, et s'inscrivent dans les politiques publiques nationale et territoriales comme un partenaire force de proposition. ■

Ont confirmé leur participation comme expert ou participant aux tables rondes :

Laïcité :

- **Nathalie Wolff**, maître de conférences en droit public, vice-doyen en charge de la vie étudiante et de la culture, directrice du Master 2 Droit des contentieux publics, UVSQ
- **Jeanne Malet**, chargée d'études Verian sur l'enquête Les jeunes et la laïcité
- **Jean-Claude Boual**, secrétaire général adjoint de l'association Égale (Égalité-Laïcité-Europe)
- **Alice Monchambert**, directrice générale des PEP 87/24

Développement durable, transition écologique et développement social – la maison commune :

- **Evanne Jeanne-Rose**, membre du Conseil économique, social et environnemental, vice-président de la commission Environnement, vice-président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj)
- **Isabelle Maquet**, conseillère économique à la Représentation de la Commission européenne en France
- **Pierre Deglin**, directeur du Centre du Reposoir, PEP 59

Participation et engagement – émancipation et démocratie :

- **Loïc Blondiaux**, politologue et professeur de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Jérémie Boroy**, président du CNCPH
- **Maë Bouteille**, vice-présidente chargée des Politiques de jeunesse et lutte contre les discriminations de la Fage
- **Maxime Chevasson**, directeur du Spot' 12-25 de Guérande des PEP Atlantique Anjou

Solidarité publique et solidarités de proximité – retisser et soutenir le lien social :

- **Sylviane Giampino**, présidente du HCFEA
- **Les membres du GEM TSA** des PEP 91
- **Laurent Ortalda** de la Cnaf

Repenser le contrat social :

- **Isabelle Sancerni**, présidente de la Cnaf
- **Vincent Moreau**, président des PEP 28, administrateur fédéral
- **Laurent Fraisse**, sociologue, chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE / Cnam-CNRS)

Participez, contribuez-vous aussi ! **Inscrivez-vous !**



ACTIONS ET DÉBATS



BRIGITTE HOULIER

Vice-présidente en charge du secteur Politiques éducatives, vacances, loisirs culture et sport (PEVLCS)

Le bilan de notre activité en 2024 pour les colonies de vacances montre une légère hausse entre 2023 et 2024 et suit la tendance nationale générale sans égaler le niveau avant Covid.

Dans le contexte actuel, nous pouvons nous réjouir du maintien des enveloppes budgétaires sur le Pass Colo et les Colos apprenantes. Ces dispositifs d'aides aux familles soutiennent les départs et la mixité dans nos séjours. Notre réseau connaît les bénéfices éducatifs du départ en séjours collectifs avec et hors l'école.

Lors des prochaines Rencontres PEP, il sera question de solidarité, de participation et engagement et de lien social et nous conduirons à « repenser le contrat social ».

La place des associations dans la co-construction des politiques publiques sera interrogée. Or, nous avons cette année abouti avec le ministère de la Culture à la reconnaissance de la collaboration avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire par la signature d'une charte Culture éducation populaire, en cours de déclinaison dans les Drac, et l'obtention de



financement de postes Fonjep, pour faire vivre les projets en territoire.

Nous ne pouvons enfin passer sous silence la dynamique au sein du réseau autour des JOP ainsi que la réussite de la billetterie populaire qui ont permis d'initier de multiples projets sportifs. Il nous revient de capitaliser et valoriser ces expériences pour poursuivre la reconnaissance du sport comme outil éducatif et d'inclusion.

Les PEP doivent permettre, pour toutes et tous, l'accès aux droits communs : éducation, vacances, loisirs, culture et sports. ■

“ Ces espaces temps de découverte, d'autonomie, du vivre ensemble, du respect de la laïcité et de participation des enfants et des jeunes font partie du parcours de la construction personnelle et sociale des individus. ”



JEAN-MARIE MERCADAL

Vice-président en charge du secteur des Politiques éducatives et sociales de proximité (PESP)

Les 4 thématiques les structurant en attestent : Comment faire vivre la laïcité dans un pays ouvert à la participation en œuvrant de manière solidaire à protéger notre planète et l'avenir des générations futures ? Notre contrat social est donc à enrichir et à faire vivre encore plus intensément. La parution du livre de Victor Castanet, *Les Ogres* expose au grand jour les problématiques des droits de l'enfant et de la petite enfance.

Il rappelle la nécessité impérieuse de construire un service public de la petite enfance. Au travers de sa participation en particulier au Haut conseil de la famille,

de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et au comité de filière Petite enfance, les PEP s'engagent sur ce dossier fondamental. L'égalité républicaine commence dès la naissance. Notre volonté d'accompagner toutes les politiques de proximité s'inscrit dans nos réflexions et actions concernant les crèches, les lieux d'accueils enfants parents (Laep), les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), les ludothèques, les mineurs non accompagnés (MNA), le droit au répit, la place des aidants, les maisons d'adolescents (MDA), etc. mais bien évidemment au travers des droits de l'enfant d'œuvrer aussi dans le cadre



du handicap, des maisons d'enfants à caractère social (Mecs), du médico-social, des vacances, de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs.

Pour ce faire, dans le cadre du 6^e projet, nous entamons la construction d'un projet éducatif commun aux 3 secteurs : PEVLCS/PSM2S/PESP afin de placer la défense des droits des tout petits, des enfants, des adolescents, des jeunes majeurs au cœur de nos actions. Cet outil qui se veut facilitateur d'interactivité à l'interne comme à l'externe devrait nous permettre de gagner en lisibilité et efficacité. ■

“ L'actualité place les politiques éducatives et sociales de proximité au cœur de préoccupations majeurs. Les Rencontres PEP des 9 au 13 décembre 2024 arrivent à point nommé. ”



ANDRÉ REMBERT

Vice-président en charge du secteur
des Politiques sociales, médico-sociales
et de santé (PSM2S)



Dans une société qui se veut plus solidaire et inclusive [comme en attestent les attentes des Français relevées par les résultats du dernier Baromètre PEP de la « société inclusive » réalisé par Verian (ex-Kantar) pour la Fédération générale des PEP], la communauté nationale doit être capable de dire ce qu'elle entend faire, quels moyens elle est prête à consentir pour permettre à toute personne en situation de fragilité de vivre dignement.

Les secteurs du handicap, du social et notamment celui de la protection de l'enfance mais également celui du grand âge, sont aujourd'hui confrontés à des difficultés historiques, à un moment de notre histoire où les attentes des personnes et l'urgence environnementale viennent questionner nos choix en tant que société. Rendre effective la participation des personnes aux décisions qui les concernent, et à celles qui nous concernent tous

collectivement, dans une société où le dialogue social se délite, y compris avec les corps intermédiaires, relégués de partenaires à un rôle de prestataires...

Concilier les enjeux climatiques et la nécessité d'accompagner les personnes au plus près de leurs lieux de vie, tout soutenir le milieu dit « ordinaire » dans sa dynamique d'ouverture à la différence... partout sur les territoires. Autant de paradoxes d'actualité qu'il nous faut aujourd'hui dépasser pour construire une société solidaire, inclusive et écoresponsable. Les Rencontre PEP 2024 et les thématiques qui y seront travaillées seront à ce titre un événement majeur pour questionner ensemble nos choix collectifs et « repenser notre contrat social ». ■

“ Comme cela a souvent été dit « On juge du degré de civilisation d'une société à la façon dont elle traite ses anciens et ses plus fragiles ». ”



PLAIDOYER POUR UN « DROIT AU RELAIS POUR TOUS »



Dévoilé à l'occasion de la Journée nationale et internationale des Aidants, le 6 octobre 2023, le plaidoyer PEP insiste sur la nécessité de structurer une politique publique garante de l'expression de la solidarité nationale, qui permette à chacun de trouver au plus près de chez lui des relais, au côté de l'entraide par les proches des personnes vulnérables. En 2024, ce plaidoyer reste d'actualité.

Le plaidoyer des PEP pour un « Droit au relais pour tous » a été présenté, lors d'un séminaire en 2023, par Fernand Vanobberghen et Agnès Bathiany, respectivement Président et Directrice générale de la Fédération générale des PEP.

Afin de garantir la mise en œuvre effective de ce droit au relais pour tous, ce plaidoyer formule 9 propositions concrètes :

1. Améliorer et diversifier l'offre de répit et de relai et son accessibilité ;
2. Favoriser l'accès des aidants et des aidés aux structures de droit commun ;
3. Évaluer et prendre en compte systématiquement les besoins des aidants (en complémentarité de ceux des aidés) ;
4. Agir contre le non-recours des aidants aux dispositifs de soutien, et notamment former tous les professionnels de la santé, du social, du médico-social et de l'éducation, au repérage et à l'orientation des aidants ;
5. Améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes aidants ;
6. Réaliser une étude d'impact de la reconnaissance du statut d'aidant ;
7. Revaloriser les métiers du lien ;
8. Contribuer à l'évolution des représentations des professionnels et du public sur la notion d'aidant ;
9. Développer le rôle des employeurs dans le soutien aux aidants.

Ces questions seront débattues lors des Rencontres PEP 2024 au cours de l'après-midi dédié aux solidarités. Toutes restent d'actualités.

Alors que les PEP ont initié une réflexion sur la notion de « droit au relai » qui interroge la question des liens de solidarités dans le modèle français de protection sociale, Olivier Lipari-Giraud, directeur de Recherches au CNRS a apporté, au cours du séminaire, des éléments d'analyse sur les besoins des aidants et les réponses actuelles de l'action publique.

Ceux-ci ont également permis d'appuyer les échanges de la journée, que ce soit lors des présentations d'initiatives d'associations du réseau PEP ou lors du temps d'échanges en atelier en après-midi, notamment en ce qui concerne :

- La question du maillage territorial insuffisant des solutions de répit ;
- Les insuffisantes informations et formations des aidants sur leur situation et leurs droits (notamment en termes de mesures de relai, de conciliation et de compensation) ;
- La nécessité d'adopter une approche globale du relai en s'intéressant à la

triade accompagnant/aidant/aidé, pour prendre en compte toute sa spécificité, notamment en termes de besoins des personnes ;

- L'évolution de la posture des professionnels de l'accompagnement médico-social, induite par l'attention nouvellement portée aux aidants ;
- Le changement de paradigme de l'action publique et de l'État providence occasionné par l'aidance, qui place le lien familial, hautement informel, au cœur de l'action publique, par essence institutionnelle.

Les PEP face aux évolutions des aidants et de leurs besoins

Pour favoriser le développement de solutions de répit et soutenir les aidants, avec une priorité donnée aux actions d'accompagnement, le rapport Igas de décembre 2022¹ dresse 55 recommandations, articulées autour des enjeux suivants :

- La modernisation des réponses de soutien du fait de l'impact de la crise sanitaire ;
- L'amélioration de la couverture territoriale de l'offre pour garantir l'équité et l'accessibilité sur tous les territoires en lien avec l'ensemble des acteurs dont les partenaires de la CNSA (associations, ARS...) ;
- La prise en compte de nouveaux profils (exemple : jeunes aidants en activité professionnelle) générant de nouvelles attentes et de nouvelles réponses à construire ;
- L'augmentation du recours effectif de l'aide aux aidants.

Au regard des clés de lecture et d'analyse apportées par M. Lipari-Giraud, il a été proposé aux participants de réfléchir au rôle et à la réponse que les PEP peuvent apporter aux enjeux identifiés par le rapport Igas pour l'avenir de la politique de soutien aux aidants. Au vu du nombre de participants, les deux ateliers initialement prévus se sont tenus en plénière. ■

1 Igas (2022) : Soutenir les aidants en levant les freins au développement de solutions de répit ([lien ici](#))

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

LES PEP MOBILISÉES

Dans le cadre d'une opération appelée « **Billetterie populaire, Tous aux jeux** », l'État a acheté plus de 400 000 billets pour permettre l'accès aux épreuves olympiques et paralympiques à ceux qui en sont le plus éloignés. Les PEP ont saisi l'occasion et obtenu 700 places qu'elles ont distribuées à 19 associations volontaires du réseau.

Les associations PEP se sont rapidement mobilisées pour permettre à tous de participer à la célébration collective des JOP de Paris 2024. Tout au long de cette année olympique, elles ont développé des projets sportifs, souvent innovants, pour tous les publics accueillis.

Pour être parfaitement précis, les PEP ont obtenu des places pour les Jeux paralympiques et pour les Jeux olympiques.

Les PEP se sont mobilisées tout l'été sur l'ensemble du territoire national de manière à accompagner des jeunes et des adultes bénéficiaires de la billetterie populaire, qu'ils soient en situation de handicap, issus d'établissements de la protection de l'enfance ou d'autres dispositifs médico-sociaux ou qu'ils soient des aidants.

Cette action s'inscrit dans le programme PEP « **Faire du sport ensemble, avec tous et pour tous** » initié en septembre 2021 et animé, tout au long de l'année, par les associations impliquées.

Les Jeux olympiques et paralympiques ont été une bonne occasion de faire un point sur la mise en œuvre et de préparer les prochaines étapes de l'implication des PEP dans le secteur du sport.

Une belle dynamique de collaboration s'est installée avec les équipes des associations PEP, qui ont été pleinement engagées.

À noter que la communication sur les réseaux sociaux a suscité un fort engouement sur la toile et l'action proposée a séduit les publics bénéficiaires.

Malgré la période des grandes vacances scolaires, qui n'est pas propice à une communication optimale, la communication de ce projet a globalement bien fonctionné. La Fédération et les associations du réseau ont bénéficié d'une bonne visibilité. Une communication coconstruite avec l'ensemble du réseau qui s'est senti impliqué dans la mise en œuvre de la stratégie de communication. ■



Les 5 principaux axes de ce programme sont :

- Le sport pour la pleine participation de tous
- Le sport ensemble
- Le sport santé et de bien-être
- Le sport outil éducatif
- Le sport accessible à toutes et tous

Objectifs de la communication autour des JOP 2024

- **Créer une dynamique au sein des associations du réseau, autour des dispositifs existants dans le cadre du programme sport** : Génération 2024, Jeux olympiques et paralympiques, dispositifs de l'Éducation nationale, Terre de Jeux, Jouons Ensemble, etc.
- **Communiquer et valoriser en interne et en externe les actions du réseau**. Le programme sport fédéral « Faire du sport ensemble avec tous et pour tous » lancé en septembre 2021 doit permettre au réseau PEP de se positionner comme un acteur incontournable du sport dans toutes ses dimensions : inclusif et pour tous, participatif, vecteur de santé et de bien-être, de découvertes et d'apprentissages.
- **S'appuyer sur les Jeux olympiques et paralympiques 2024** : une opportunité pour le développement de projets sportifs.
- **Fédérer et continuer de mobiliser le réseau** autour d'objectifs communs.



“ Le sport est un vrai
« outil éducatif ».

Attention à « ne pas confondre sport et activité physique », souligne Franck Reginaud, mais les deux sont très importants dans les établissements médico-sociaux et l'activité physique et même devenue obligatoire aussi propose-t-il des formations. ”

FRANCK
REGINAUD

Directeur adjoint de
l'établissement d'accueil
non médicalisé (EANM)
Jeanne Chauveau,
PEP 87/24

Solitaires / Présentez-nous la formation que vous proposez.

Franck Reginaud / Nous mettons en place des référents Activités physiques et sportives. Depuis, l'an dernier, ils sont obligatoires dans le cadre des établissements médico-sociaux. Aussi, proposons-nous une formation autour de l'activité physique qu'on peut présenter simplement : comment procéder et comment cette formation peut-elle se raccrocher au projet personnalisé des usagers qu'on accompagne. Comment peut-on les insérer ?

Solitaires / L'idée que vous défendez est-elle « l'inclusion par le sport » ou « l'accès de tout le monde au sport » ?

F. R. / C'est plutôt la deuxième option. C'est l'accès à l'activité physique et sportive pour tout le monde, soit à travers notre organisation soit en mettant en lien avec des organisations existantes comme des associations ou des clubs. On trouve des solutions pour voir comment on peut faire même si on n'a pas d'éducateur sportif. Au niveau fonctionnel, chercher comment organiser les différents lieux, les différents espaces pour permettre de l'activité physique, pas de l'activité sportive.

Solitaires / Ce n'est pas la même chose ?

F. R. / On confond souvent activité sportive avec activité physique. Nous, notre projet, c'est de donner les conditions de faire de l'activité physique pour permettre aux gens de pouvoir se dépenser, pour qu'ils soient actifs. C'est lié à l'activité sportive mais c'est autre chose ; Le sport s'inscrit dans une compétition ou dans une activité avec des règles.

Solitaires / C'est l'idée de compétition qui fait la différence ?

F. R. / Pas forcément. Le sport a des règles établies avec parfois des compétitions mais pas obligatoirement. L'activité physique, c'est, par exemple, être capables d'aménager les bureaux pour qu'on puisse se déplacer sans être tout le temps assis. Une activité sportive a des règles de fonctionnement et souvent des objets : un ballon, une batte de base-ball, des raquettes, peu importe.

Solitaires / À qui proposez-vous cette formation ?

F. R. / À tous ceux qui souhaitent s'investir dans une même dynamique...

Solitaires / Mais c'est plutôt les usagers ?

F. R. / Non, c'est plutôt les professionnels qui sont intéressés à mettre en place une activité physique au sein de leur établissement. Ça va de l'éducateur sportif qui n'a pas besoin d'une technicité mais d'être relié au projet individualisé des usagers. Cela peut également être un cadre qui veut apporter cette valeur et ce souffle à son établissement et le porter dans sa gouvernance ; un responsable qui comprend qu'il est nécessaire que le sport soit au cœur des projets de nos établissements, ce qui n'est pas toujours le cas. En fait, à tous ceux qui ont compris et qui veulent faire passer le message que le sport est un vrai outil éducatif, qu'il est important. ■



TOUJOURS PLUS D'ENFANTS EN COLONIES DE VACANCES

Les associations du réseau PEP ont continué, cet été, à œuvrer en faveur de l'accès en vacances en s'appuyant sur l'organisation de colonies de vacances, l'accueil de groupes et en poursuivant leur mobilisation dans les dispositifs tels que Pass Colo ou Colos apprenantes. Une fois encore, le succès est au rendez-vous.

C'est la bonne nouvelle de l'été. Le nombre de séjours en **colonies de vacances** est en augmentation avec un nombre de journées atteignant 87 938, soit une augmentation de 3 500 par rapport à 2023. Les inscriptions, elles aussi, sont en augmentation et le site www.pep-attitude.fr y contribue lui-aussi.

“ Les PEP ont gagné en visibilité grâce aux réseaux sociaux. ”

La campagne de recrutement porte ses fruits

La problématique du recrutement des équipes subsiste mais aucun séjour n'a été mis en péril et la campagne nationale pour favoriser le recrutement porte ses fruits avec une augmentation constante du nombre de candidatures spontanées reçues par la tête de réseau et redistribuées aux associations.

On constate une augmentation du nombre de candidatures depuis le lancement en 2022 de la campagne de recrutement « les jeunes s'engagent, les PEP recrutent ». Si la reprise des formations Bafa/D post crise sanitaire venait peut-être expliquer cette augmentation les deux années précédentes, il semblerait que les PEP aient gagné en visibilité, *via* les réseaux sociaux notamment, grâce à la campagne de communication 2024 dont les visuels ont été largement diffusés et repartagés. Les chiffres sont en effet bien supérieurs à 2019 [année de référence sans aléas].

Premiers éléments du bilan qualité Vacances 2023 : des réussites et des points à améliorer

L'enquête de satisfaction adressée aux parents post séjour indique un taux de satisfaction général.

La bonne fréquentation estivale des colonies de vacances nous permet de projeter une hausse globale du nombre d'enfants inscrits en colos pour les prochains séjours. ■



© 2024 iStockphoto



© 2024 iStockphoto



© Magnum photos pour la FCG PEP

FORMATION CYBERSÉCURITÉ

La Fédération générale des PEP, en collaboration avec la société Daesign, a proposé un parcours de formation autonome en complément du séminaire web « La cybersécurité, *quelle prévention pour éviter la gestion de crise ?* » autour de la cybersécurité qui s'est tenu le 19 septembre. Retour de quelques participants très satisfaits.

GABRIEL SALÉ

Responsable
Sécurité
des systèmes
d'Information
(PEP 28)

“ Cela pourrait compléter notre campagne interne de sensibilisation. ”

Solidaires / Quels en ont été les apports ?

Gabriel Salé / Au niveau de l'apport personnel il n'y en a que très peu puisque cette sensibilisation vise des publics qui ne sont pas forcément familiers avec les risques cyber. En revanche, c'est un bon moyen pour rappeler, ou pour faire découvrir à d'autres, certaines notions qui ne sont pas forcément abordées (comme la sécurité physique, par exemple). L'accès à cette formation en ligne est simple puisqu'il suffit d'ouvrir un lien et de saisir ses identifiants.

Solidaires / Après cette sensibilisation, avez-vous l'intention d'approfondir le sujet ? ou de mettre en place des actions complémentaires au sein de votre structure ?

G. S. / Nous travaillons actuellement dessus pour essayer de trouver des solutions de sécurité, de sensibilisation et des méthodes d'audit de risques afin de commencer notre mise en conformité NIS2 qui arrivera très prochainement. Nous sommes en train d'élaborer une PSSI qui permettra aux cadres dirigeants de notre AD de répondre aux différentes enquêtes et de cadrer la sécurité informatique selon un texte fini. ■



FRANÇOISE VIEL

Référente
communication
aux PEP 77

“ Une excellente initiative. ”

Cette formation est « vraiment nécessaire dans le contexte actuel de multiplication et de développement des moyens de communication et d'utilisation des outils numériques », souligne la **Référente communication aux PEP 77**.

Solidaires / Que vous a apporté cette formation ?

Françoise Viel / Un éclairage. Je suis assez au fait des problèmes liés à la cybersécurité, j'anime également des ateliers de sensibilisation à l'usage des outils numériques dans les centres sociaux mais les problèmes liés à la cybersécurité causent de plus en plus de dégâts et il est important d'être toujours à jour de ses connaissances et de les approfondir. Cela permet aussi d'évaluer son niveau d'expertise en la matière et de découvrir toutes les menaces que nous font courir l'utilisation des outils numériques.

Solidaires / Avez-vous l'intention de mettre en place des actions complémentaires dans votre structure ?

F. V. / Oui mais pas forcément suite à cette formation. On réfléchit depuis longtemps à mettre en place une formation en interne parce que nos administrateurs ne sont pas forcément au fait de ces questions de menaces ni de l'utilisation du numérique. Par exemple, on travaille en ce moment sur la RCPD et sur la sécurisation des mots de passe utilisés en interne mais je dirais que ce n'est pas forcément cette formation qui a déclenché la prise de conscience.

Solidaires / Vous la recommanderiez ?

F. V. / Bien sûr. ■

JEAN-MARC RIMBERT

Directeur général des PEP 76

« L'ensemble des composantes fédérales, notamment les plus petites entités, qui ne disposent pas toujours des moyens nécessaires, doit être sensibilisé et s'acculturer à la cybersécurité car, de l'avis des experts, la question n'est pas de savoir si nous allons subir une cyber-attaque, mais quand et comment », remarque le **Directeur général des PEP 76**.

Solidaires / Qu'avez-vous retiré de cette formation ?

Jean-Marc Rimbert / Au niveau des PEP 76, je n'ai pas appris grand-chose dans la mesure où notre DSI nous sensibilise très régulièrement à la cybersécurité et aux bonnes pratiques en la matière, y compris avec des campagnes de faux-phishing destinés à l'ensemble des professionnels de l'association. Cependant, certains points abordés lors du séminaire m'ont permis de questionner notre DSI sur certains détails très techniques. Depuis, nous avons, par exemple, mis en place un bouton « alerte phishing » sur l'application Outlook.

“ Excellente initiative de la tête de réseau ! ”

Solidaires / Cette formation était-elle facile d'accès ?

J-M. R. / Alors, ça a mal commencé car notre DSI, pensant à un mail suspect, a détruit le premier message de Daesign sur toutes les adresses électroniques des PEP 76 qui en étaient destinataires... Mais l'accès est relativement facile. Personnellement, j'ai réalisé cette formation sur PC et en plusieurs sessions. On se retrouve relativement facilement dans le menu.

Solidaire / Vous recommanderiez cet outil au sein de votre association ?

J-M. R. / Oui ! Nous allons, notamment, utiliser certains documents récupérés sur la plateforme « Daesign academy ». « 20 astuces pour un monde plus sûr », par exemple. Ce sujet est une préoccupation majeure de l'association pour laquelle, malgré l'absence de financement spécifique, nous nous sommes dotés d'un DSI ; fonction indispensable aujourd'hui et qui pourrait être mutualisée au niveau de plusieurs « petits » organismes gestionnaires. ■

LA MOBILISATION CONTINUE !

Les PEP ont accueilli un groupe de 40 jeunes Ukrainiens dans le cadre du projet « Solidarité avec les enfants ukrainiens ». Cette initiative, portée et pilotée par la Fédération générale des PEP, reflète l'engagement fort et durable de la Fédération et des membres de son réseau pour soutenir ces enfants.

Depuis 2022, la Fédération générale des PEP et le programme Europe Prykhystok s'associent pour organiser des séjours de répit ou de classes transplantées à destination de jeunes Ukrainiens tout particulièrement affectés par la guerre.

Durant le dernier séjour, du 22 septembre au 6 octobre, 40 collégiens de la région de Kharkiv ont pu faire le déplacement.

L'objectif de ces séjours est d'offrir une accalmie, un temps de repos et de découverte, aux jeunes issus d'une région en proie à des bombardements réguliers depuis le début des attaques russes en février 2022. Ces jeunes sont nombreux à avoir perdu un parent, voire les deux, ils suivent souvent des cours à distance et n'ont plus la possibilité de voir leurs amis et de pratiquer des activités sportives avec des jeunes de leur âge. Ce séjour a donc pour but de leur offrir une parenthèse entre jeunes de leur âge, dans un environnement sécurisé, alors que l'état psychologique de la jeunesse préoccupe sérieusement les autorités ukrainiennes.

Au programme : activités ludiques et rencontres, visites de sites historiques, activités de plein air y compris deux excursions en Allemagne, grâce à un partenariat avec la Ville de Kehl, et le parc d'attraction allemand Europa-Park (le plus grand d'Europe) où ils ont été invités à passer une journée.

Lors d'une réception à l'Hôtel de Ville de Strasbourg, le président de la Fédération générale des PEP, Fernand Vanobberghen, a souligné à quel point que « ces temps de répit et de convivialité sont des moments précieux ».

“ Nous considérons que ce projet d'accueil participe à la construction de la paix et à l'apprentissage d'une citoyenneté européenne durable fondée sur les valeurs de respect, de tolérance et d'ouverture à l'autre. ”

Fernand Vanobberghen.

« La ville de Kharkiv est fortement bombardée par les Russes », a rappelé Wolfram Britz, maire de la ville de Kehl. C'est pourquoi ces quelques instants sont aussi précieux. Ils représentent « une petite parenthèse dans la guerre - quelques moments où ils ne pensaient pas à la mort et à la destruction dans leur pays », a-t-il rappelé.

« Nous avons vu des jeunes de douze à quatorze ans à qui la guerre a pris pères et mères, frères et amis, et les a cruellement transformés en adultes bien avant l'heure », a-t-il dit. « Je souhaite que le partenariat entre Strasbourg et Kehl, nos relations mutuelles et la facilité avec laquelle les élèves ont pu passer plusieurs fois de la France à l'Allemagne et de l'Allemagne à la France leur donnent un peu d'espoir. L'espoir qu'après une guerre meurtrière, il peut y avoir la paix et même l'amitié ».

Pour Jeanne Barseghian, maire de la ville de Strasbourg, « les liens qui unissent la ville de Strasbourg à l'Ukraine sont plus que jamais essentiels (...) et nous avons à cœur de renouveler ces temps de pause et d'accueil ici, en Alsace, et particulièrement à Strasbourg, où la fraternité et l'entraide demeurent des valeurs fondatrices de notre identité ».



Après une première partie de séjour animée par les PEP Alsace, la seconde étape s'est déroulée au centre PEP 75 de Mandres-Les-Roses, où les jeunes ont trouvé une période de répit accompagnée de découvertes enrichissantes. Ainsi, ont-ils visité le château de Versailles et ses jardins avec un déjeuner sur l'herbe qui leur a permis d'échanger avec les représentants de la Fédération générale des PEP dont Fernand Vanobberghen, le président de la Fédération et Isabelle Monforte, directrice de l'animation des secteurs et programmes. Tout au long de la semaine, les jeunes ont poursuivi leur immersion culturelle à travers la découverte d'autres lieux emblématiques d'Île-de-France comme le musée du Louvre ou le jardin des Tuileries.

La Fédération générale des PEP a coordonné les efforts de nombreux partenaires pour réaliser une véritable action éducative et de solidarité. Un projet qui n'aurait pu voir le jour sans l'appui de plusieurs partenaires : l'ONG Europe Prykhystok, Solidarité Laïque, la Ville de Strasbourg, Paris Aéroport, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.



Ce séjour s'inscrit pleinement dans la démarche de solidarité engagée par la Fédération générale des PEP depuis le début du conflit en Ukraine illustrant la pérennité de son engagement avec ses associations membres aux côtés des enfants ukrainiens.

“ Merci de tout cœur
et avec un grand respect
pour l'amitié et l'aide
apportées à la région
de Kharkiv ! ”

*a écrit la présidente du conseil
régional, Tetiana Yehorova-
Lutsenko au président de la FGPEP,
Fernand Vanobberghen.*

touchées par la guerre. Grâce aux soins et à l'hospitalité de votre équipe, nos enfants ont eu l'opportunité de se reposer et de récupérer psychologiquement. À leur retour, les enfants ont partagé leurs impressions enthousiastes des excursions ainsi que de leur participation à des événements de danse, sportifs et créatifs avec leurs pairs. Les enfants ont ressenti des émotions particulières en échangeant avec les adultes qu'ils ont rencontrés pendant le voyage et qui ont chaleureusement accueilli les jeunes Ukrainiens, exprimant un soutien indéfectible à l'Ukraine. Les enfants et les enseignants se souviennent avec émotion de toutes les personnes qui ont pris soin d'eux pendant près de trois semaines et ont exprimé leur gratitude pour l'attention portée aux moindres détails tout au long du voyage. Je vous remercie personnellement ainsi que tous ceux qui ont contribué à l'organisation des vacances de nos enfants et de nos enseignants, pour votre professionnalisme et votre dévouement infatigable ! », a-t-elle déclaré. ■



DES CONTRIBUTIONS ANCRÉES DANS DES ACTIONS CONCRÈTES

MAXIME CHEVASSON

Directeur de Spot 12-25 des PEP
Atlantique Anjou

Directeur de Spot 12-25 des PEP Atlantique Anjou, Maxime Chevasson intervient aux Rencontres PEP sur la thématique : participation et engagement, émancipation et démocratie.

“ L’individu est au cœur du changement. ”

Solitaires / En quoi engagement, participation et émancipation sont-ils liés ?

Maxime Chevasson / Ils sont tout à fait liés, en effet. J’interviens auprès d’un public d’adolescents et de jeunes adultes au sein d’une structure qui s’appelle Spot 12-25 et l’engagement est au cœur du projet éducatif du lieu qu’on considère comme ressource.

Solitaires / Quelle est la différence entre la participation et l’engagement ?

M. C. / Je dirais que la participation est le premier pas. Elle a différentes formes et elle peut mener à un engagement individuel ou collectif.

Je ne mets pas la même implication derrière le mot participation que je place derrière celui d’engagement. Je trouve que l’engagement a une connotation plus forte, peut-être plus impliquante que la participation. Ainsi, lorsque l’individu est présent sur une rencontre, sur un évènement ou sur une réunion, sa présence marque déjà sa participation et, ensuite, ses prises de paroles, ses positions peuvent conduire à un engagement.

Solitaires / En quoi cela est-il une promesse d’émancipation ?

M. C. / En participant, en s’impliquant, on prend des engagements et ça permet d’avoir un impact, d’être acteur, d’être pilote, (à travers un processus qui peut parfois être long et riche de rencontres) et de pouvoir avoir un autre regard. D’abord sur soi pour commencer et puis sur le monde. Cela permet de développer une pensée critique de manière à être acteur de changement et pas seulement observateur.

Solitaires / Est-ce que ça signifie tout simplement prendre sa vie en mains, prendre son destin en mains ?

M. C. / Tout à fait.

Solitaires / En quoi cette démarche participe-t-elle du contrat social ?

M. C. / En prenant en compte la parole de chacun et de chacune, on arrive à des propositions qui sont positives, qui sont construites et qui ne sont pas forcément défendantes. L’individu est au cœur du changement avec ses constats, ses



observations, ses attentes, ses besoins et les espaces collectifs dans lesquels il participe, dans lesquels il peut marquer des engagements. Ça contribue à construire de nouvelles formes, de nouveaux processus, de nouvelles idées. Et ça vient répondre directement à des préoccupations qui sont à la base.

Solitaires / On a parfois l’impression qu’on va vers moins d’émancipation, que le contrat social s’abîme un peu partout. Est-ce que vous partagez ce sentiment ?

M. C. / Nous travaillons beaucoup sur ces questions d’émancipation, sur la proximité avec les jeunes, sur la question de les amener à pouvoir agir, à prendre la place qu’ils ont à occuper dans la société. L’écoute des jeunes peut parfois faire allusion à des injonctions, à des contraintes sur la légitimité de leur parole. Nous, justement, nous militons pour leur permettre de contourner ces freins. D’imaginer des nouvelles postures et de nourrir de nouvelles propositions. ■



NICOLAS LEMAIRE

Animateur du GEM (Groupement d'entraide mutuelle) des PEP 91

Animateur du GEM (Groupement d'entraide mutuelle) des PEP 91, Nicolas Lemaire intervient dans le cadre des Rencontres PEP sur la thématique « Solidarité publique et solidarités de proximité - retisser et soutenir le lien social ».



Solidaires / Qu'est-ce que vous avez envie de dire lors de cette table ronde, qu'est-ce qui vous tient à cœur ?

Nicolas Lemaire / Je suis une personne de terrain et ce qui m'interpelle dans la question, c'est que j'entends presque comme une opposition : comme si la solidarité publique et la solidarité de proximité étaient un peu deux choses distinctes. Or, faire cette distinction c'est admettre qu'il y a une solidarité qui est un peu hors-sol, un peu pensée en haut et le temps qu'elle arrive en bas, on se rend compte qu'elle est le plus souvent approximative.

Toutefois, je travaille dans une commune et ce n'est pas du tout ce que je vis. Je connais une vie associative très vivante, fortement métissée entre associations d'intérêt général ou social, médico-social et aussi les associations des habitants, des gens du terrain, de la commune. Je rencontre régulièrement tout cet environnement et je suis, à chaque fois, impressionné par l'expertise de chacun. La mairie s'efforce d'articuler tout ça, de mettre les gens en lien les uns avec les autres dans le but d'organiser une solidarité du réel.

Solidaires / Donc, solidarité publique et solidarité de proximité sont complémentaires ?

N. L. / Je suis animateur dans un groupe d'entraide pour personnes autistes. Nous essayons de créer un collectif de personnes autistes pour qu'elles puissent s'entraider, se soutenir et vivre des choses ensemble.

“ Je voudrais qu'on reconnaisse l'expertise des personnes qu'on soutient. ”

Nous recevons une subvention de l'ARS. Donc, on pourrait considérer que la solidarité est publique, vu que c'est de l'argent public. Pourtant, ce type de projet est à la fois ciblé et d'une grande flexibilité. Cette subvention va s'ancrer dans un territoire auprès d'un public. L'articulation entre solidarité publique et solidarité de proximité, elle est là. Une subvention vient de tout en haut pour s'ancrer dans un projet de territoires. Cela permet de faire des rencontres, de créer des opportunités, de trouver des solutions, des moments de vie dans la cité. Cette complémentarité s'exprime d'autant mieux lorsqu'il y a une confiance réciproque entre solidarité publique et de proximité.

Solidaires / Vous proposez de retisser le lien social. Comment faire ?

N. L. / J'accompagne des personnes autistes et je ne suis pas sûr qu'elles soient en mesure de retisser le lien social dans la mesure où, pour elles, ça n'a jamais été tissé. Il est probable qu'on soit en train de tisser le lien social et pas de le retisser. Les personnes autistes sont des personnes qui ont été invisibilisées et, aujourd'hui encore, il y a des professionnels de santé qui ne comprennent pas l'autisme, où des visions totalement obsolètes. Du coup, on peut poser la question : comment exister au regard de l'autre quand on n'est pas reconnu tels que nous sommes ?

Mais, après, il y a des choses qui se font et il faut reconnaître que les politiques publiques prennent parfois conscience. Par exemple, en créant des groupes comme les GEM, des endroits où les personnes peuvent se retrouver, se donner de la force pour affronter le monde dans lequel elles vivent parce que rappelons-le : ce monde n'est pas adapté à tous.

Solidaires / Comment les questions de solidarité s'inscrivent-elles dans le contrat social ?

N. L. / Pour moi, il est important de reconnaître l'expertise des personnes concernées, que ce soient les personnes en situation de handicap ou en situation de difficulté sociale, les jeunes ou toute personne qui bénéficie de ces solidarités. En 2024, on est toujours dans un rapport où on trouve des professionnels qui sont décrétées expertes après un certain nombre d'années d'études et un diplôme. J'en suis un.

C'est normal mais je voudrais aussi qu'on reconnaisse que les personnes qu'on soutient sont *a minima* expertes de leur propre situation. Dans certaines situations, il n'y a pas mieux qu'une personne autiste pour soutenir une autre personne autiste. ■

- DÉBATS
- ATELIERS
- CONFÉRENCES

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS
MAINTENANT !**
EN CLIQUANT ICI

Les **R**encontres **PEP** 2024

**FORUM SOCIAL
• PARTICIPATIF**

ET EN VISIO

tous les après-midi

du 9 au 13

Décembre

www.lesrencontrespep.org